



Site : [www/archers-philibertins.fr](http://www/archers-philibertins.fr)

## REGLEMENT INTERIEUR ARCHER PHILIBERTIN

Ce règlement est affiché en salle et est disponible sur le site du club.

### 1. GENERALITES :

#### 11 – Adhésions :

- le club est accessible aux adultes, et aux jeunes à partir de minimes. En fonction du nombre d'entraîneurs et d'aide-entraîneurs disponibles, l'accès peut exceptionnellement être ouvert aux benjamins et aux poussins.
- Chaque adhérent doit satisfaire aux conditions définies aux paragraphes 7 et 8 ci-dessous (certificat médical et licence).
- Aucun personnel non licencié au club ne peut tirer en salle sans l'autorisation d'un membre du bureau ou d'un formateur.
- La participation des jeunes à 3 concours (prix inclus dans les frais d'inscription) est obligatoire. Les concours adultes sont facultatifs et réglés par les intéressés.

#### 12 - Droits d'inscription :

A titre d'information, les coûts d'entrée 2011 étaient de 56 Euros pour les poussins, 67 Euros pour les jeunes, 90 Euros pour les adultes. Ces coûts comprennent :

|          | Jeunes   | Adultes  |
|----------|--|--|
| 1° année | Licence<br>Part du club<br>Inscription concours débutant         | Licence<br>Part du club<br>Inscription concours débutant     |
| 2° année | Licence<br>Part du club<br>Inscription 3 concours<br>obligatoire | Licence<br>Part du club<br>Inscription concours personnelle. |